



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7963>

Département(s) de publication : **47**

Annonce n° **25-7963**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental du Lot-et-Garonne

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22470001300424

Ville : AGEN

Code postal : 47922

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement devra être solidaire de tous les membres du groupement

Département(s) de publication : 47

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024S101_117

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : achat@lotetgaronne.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 70% Prix : 30%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accompagnement renforcé des allocataires du RSA : accompagnement social renforcé et accompagnement global

Code CPV principal - Descripteur principal : 85300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L2123-1-2° et R 2123-1-3° du Code de la commande publique relatifs aux marchés ayant pour objet des services sociaux. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires.

L'accompagnement des allocataires du RSA et le retour à l'emploi, missions confortées par les attendus de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023

Lieu principal d'exécution du marché : Le département 47000 - Agen

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 600000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 01 : Accompagnement social des allocataires Rsa. Accompagnement social des allocataires Rsa

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 85300000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 400000 euros

Lieu d'exécution du lot : Département de Lot-et-Garonne (47)

- **Description du lot** : 02 : Accompagnement global des allocataires Rsa. Accompagnement global des allocataires Rsa

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 85300000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 200000 euros

Lieu d'exécution du lot : Département de Lot-et-Garonne (47)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :
- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2025